

MAIRIE DE



BP 9 – 33611 CESTAS CEDEX

www.mairie-cestas.fr

Tel : 05 56 78 13 00

Fax : 05 57 83 59 64

REPUBLIQUE FRANCAISE

Arrondissement de Bordeaux

Le 11 décembre 2024

Pierre DUCOUT

Maire de Cestas

Aux membres du Conseil Municipal

Ma Chère Collègue, Mon Cher Collègue,

Je vous confirme que la prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu en salle du conseil municipal, le 17 décembre 2024 à 18 heures 30 minutes. L'ordre du jour sera le suivant :

-Finances Locales :

- N° 2024/6/1. _ Budget Communal de l'année 2025 – Ouverture de crédits en section d'investissement.
- N° 2024/6/2. _ Budget du service public d'assainissement de l'année 2025 – Ouverture de crédits en section d'investissement.
- N° 2024/6/3. _ Budget du service public de distribution d'eau potable de l'année 2025 – Ouverture de crédits en section d'investissement.
- N° 2024/6/4. _ Décision modificative n°1 au budget 2024 du budget principal du service des transports – Autorisation.
- N° 2024/6/5. _ Clôture du budget annexe transport de personnes – Autorisation
- N° 2024/6/6. _ Subvention aux associations – Versement d'avances 2025.
- N° 2024/6/7. _ Taxe foncière sur les propriétés bâties – Exonération en faveur des logements achevés depuis plus de 10 ans au 1er janvier de la première année d'exonération ayant fait l'objet de dépenses d'équipement destinées à économiser de l'Energie.
- N° 2024/6/8. _ Exonération de versement de redevance d'occupation du domaine public à la piscine pour la Société Topsec Equipement.
- N° 2024/6/9. _ Participation aux séjours organisés en 2024 par le club de loisirs Léo Lagrange de Gazinet – Autorisation.
- N° 2024/6/10. _ Admission en non-valeurs de créances éteintes – exercices 2019 – 2020 et 2021 – Budget Principal.
- N° 2024/6/11. _ Mandat spécial à un adjoint et deux conseillers municipaux pour un déplacement à Paris dans le cadre de la visite du Sénat par le Conseil Municipal des enfants – Autorisation.
- N° 2024/6/12. _ Versement d'une contribution spéciale pour dégradations de voirie par la SCEA Domaine des pins.
- N° 2024/6/13. _ Facturation de la franchise d'assurance au SAGC handball suite à un sinistre sur un minibus – Autorisation
- N° 2024/6/14. _ Fixation des contre-valeurs au titre des redevances pour la performance des systèmes d'assainissement collectif
- N° 2024/6/15. _ Fixation des contre-valeurs au titre des redevances pour la performance des réseaux d'eau potable
- N° 2024/6/16. _ Avenant n°2 au contrat de DSP relatif à l'exploitation du service de l'eau potable- Autorisation
- N° 2024/6/17. _ Avenant n°2 au contrat de DSP relatif à l'exploitation du service de l'assainissement collectif – Autorisation
- N° 2024/6/18. _ Part collectivité sur le prix au M3 de l'eau et de l'assainissement à compter du 1^{er} janvier 2025

-Administration générale :

- N° 2024/6/19. _ Agence postale communale – Renouvellement de la convention avec la Poste

Environnement – Urbanisme – Technique - Patrimoine :

- N° 2024/6/20. _ Incorporation des parties communes du lotissement le pré de l’Amy Domi - Autorisation
- N° 2024/6/21. _ Signature d’une convention entre la DDTM 33 et la Commune pour la mise à disposition de l’application numérique LUCCI (Lutte contre les constructions illégales).
- N° 2024/6/22. _ Campagne 2025 des travaux de revêtements de trottoirs en enrobés – Participation financière des habitants – Autorisation.
- N° 2024/6/23. _ Convention avec le Conseil Départemental de la Gironde pour la création d’un aqueduc dans l’emprise de la route départementale n°211 situé hors agglomération.
- N° 2024/6/24. _ Contrat d’architecte pour le projet de création de vestiaires modulaires au stade Chambrelent - Autorisation
- N° 2024/6/25. _ Contrat d’architecte pour le projet d’extension de la salle de rink-hockey au complexe du Bouzet- Autorisation

-Ressources humaines :

- N° 2024/6/26. _ Régime indemnitaire de la police municipale
- N° 2024/6/27. _ Accroissement temporaire d’activité – Education jeunesse
- N° 2024/6/28. _ Création d’un emploi d’appariteur
- N° 2024/6/29. _ Aménagement du tableau des effectifs
- N° 2024/6/30. _ Recrutement et rémunération des agents recenseurs pour l’année 2025

-Culturels - Sports :

- N° 2024/6/31. _ Convention de mise à disposition de bâtiments communaux avec l’Amicale de pétanque de Gazinet – Autorisation
- N° 2024/6/32. _ Convention de partenariat avec la commune de Canéjan pour les saisons culturelles 2025/2026, 2026/2027 et 2027/2028 - Autorisation
- N° 2024/6/33. _ Signature d’une convention entre la Commune et la Fédération Française des véhicules d’Epoque (FFVE) pour le label « Ville d’Accueil des Véhicules d’Epoque »
- N° 2024/6/34. _ Modalités de calcul des aides en nature accordées aux associations communales – Principe
- N° 2024/6/35. _ Subvention d’équipement à l’association Rugby Club Cestadais

-Affaires Scolaires :

- N° 2024/6/36. _ Collège Cantelande – Participation aux frais des actions pédagogiques extérieures
- N° 2024/6/37. _ Fourniture de repas par les cuisines centrales – Adoption des tarifs à compter du 1^{er} janvier 2025
- N° 2024/6/38. _ Motion – Soutien à la demande de continuité d’une classe ULIS au Collège Cantelande
- N° 2024/6/39. _ Elèves fréquentant la classe ULIS de l’école élémentaire du Bourg non domiciliés à Cestas – Tarification de la restauration scolaire

-Petite enfance :

- N° 2024/6/40. _ Crèche Familiale – Revalorisation des indemnités de repas

-Communications :

- Rapport 2024 sur l’accessibilité
- Décisions prises par le Maire en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.
- Questions diverses

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Ma Chère Collègue, Mon Cher Collègue, en l’assurance de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire,

Pierre DUCOUT